CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48835** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/04/1992

Forme juridique : SARL

Capital : 20 123

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 387544216RCS

Siret : 387 544 216 00014

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 710537500128

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001668315/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001668315/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : CHARPENTES PUYO

944 ROUTE DE LA BASTIDE
40110 VILLENAVE

Téléphone : 05 58 51 81 34 **Fax :** 05 58 51 82 62

Portable :

Responsabilité légale :
PUYO AURÉLIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : sarl.charpentespuyo@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 967 866 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	9	18/10/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	18/10/2022
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		18/10/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		18/10/2022
3141	Eléments accessoires de couverture		18/10/2022
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/10/2025 08:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E48835** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/04/1992
Forme juridique : SARL
Capital : 20 123

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 387544216RCS

Siret : **387 544 216** **00014**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 710537500128

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001668315/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001668315/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **CHARPENTES PUYO**

944 ROUTE DE LA BASTIDE
40110 VILLENAVE

Téléphone : 05 58 51 81 34 **Fax :** 05 58 51 82 62
Portable :

Site Internet :
E-mail : sarl.charpentespuyo@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
PUYO AURÉLIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 08:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.